

L'objectif retraite des frères Sarkozy !

Dans un article du jeudi 14 octobre, le site d'information **Médiapart** explique la concertation familiale des Sarkozy sur la **réforme des retraites**. L'un des principaux acteurs cherchant à se placer sur le marché des **fonds de pension** est en effet le groupe **Malakoff Médéric**, dont le délégué général n'est autre que **Guillaume Sarkozy**, le frère du chef de l'Etat.

« Association de malfaiteurs »

« Il ne s'agit pas que d'une coïncidence. Mais bien plutôt d'une stratégie concertée en famille », écrit Médiapart, « l'un assèche les régimes par répartition tandis que l'autre pose les fondements du **système par capitalisation** ». Le site ajoute : « Guillaume Sarkozy a engagé son entreprise dans une politique visant à en faire un acteur majeur de la retraite complémentaire privée. Et il a trouvé des alliés autrement plus puissants que lui, en l'occurrence la Caisse des dépôts et consignations (CDC), le bras armé financier de l'Etat, et sa filiale la Caisse nationale de prévoyance (CNP). Ensemble, tous ces partenaires vont créer, le 1er janvier prochain, **une société commune** qui rêve de rafler une bonne part du marché qui se profile. »

« Cette société n'aurait jamais vu le jour sans l'appui de l'Elysée ». En effet, la Caisse des dépôts et consignations est une institution publique présidée par un parlementaire. Pour sa part, la Caisse nationale de prévoyance (CNP) est une filiale de la Caisse des dépôts et consignations, de la Banque postale et du groupe Caisses d'Epargne, lui-même présidé par François Pérol, ancien secrétaire général adjoint de l'Elysée. *Et la Caisse des dépôts gère le **Fonds de réserve des retraites** !*

Ainsi la Caisse des dépôts, dévoyant ses missions, fait le jeu de la capitalisation en partenariat avec une entreprise dont le patron est le frère du chef de l'Etat.

La baisse du taux de remplacement obligera nombre de Français à se reporter sur une retraite complémentaire – et parfois complémentaire de la complémentaire....

Médiapart publie un "business plan" confidentiel, qui fixe pour objectif une part de marche de "17%" d'ici dix ans... Un « marché » de **40 à 100 milliards d'euros**, en fonction de l'aspect final de la réforme.